

# **LES AGENTS LIBRES**

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022**

Tenue en présentiel à  
Montréal  
(Église St-Jean Berchmans)

**Le vendredi 15 avril 2022**

## Membres présents

Roch Aubert  
Dhanaé A. Beaulieu  
Catherine Bonneau  
Gabriel Brown  
Marie Cantin  
Sylvestre Caron  
Geneviève Champagne  
Luc-Martial Dagenais  
Isabelle De Montigny  
Catherine De Sève  
Mohsen El Gharbi

Charles Gaudreau  
Isabelle Grégoire  
Jod Léveillé  
Pierre Limoges  
Charles Maheux  
Nadine Meloche  
Alejandro Moran  
Aliona Munteanu  
Guillaume Regaudie  
Isabel Rancier

## **Ordre du jour**

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du PV de l'AGA du 9 novembre 2021
4. Postes d'administrateurs à combler
  - a) CA
  - b) Promo
  - c) Party
- 4.1 Budget et trésorerie
5. Rapport du coordonnateur
6. Rémunération et back-up de Luc-Martial
7. Mise en marché du site (branding)
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

# PROCÈS-VERBAL

14h00

## 1. OUVERTURE

Luc-Martial accueille les membres.

Demande à l'assemblée s'il y a un volontaire pour agir à titre de secrétaire.

**Charles Maheux** se propose.

Charles est président d'assemblée.

Pierre L. se propose pour rédiger le PV de l'AGA à partir de l'enregistrement de la réunion fait par Luc-M.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**[Information manquante, n'est pas sur l'audio et pas dans mes notes, si quelqu'un peut m'éclairer]**

## 3. LECTURE ET ADOPTION DU PV DE L'AGA DU 9 NOVEMBRE 2021

*[début audio]*

14h10

**Catherine De S.** lit le procès-verbal de la dernière AGA tenue en Zoom

14h17

Luc-Martial souhaite la bienvenue aux trois nouveaux membres : **Catherine Bonneau, Frédérique Proulx et Catherine De Sève.**

Modifications à apporter sur le P-V : **Aliona Munteanu** était présente à la réunion Zoom (à ajouter).

**Isabelle De Montigny** informe Luc-Martial qu'elle était aussi présente, mais que son nom n'y apparaissait pas. (À ajouter).

**Charles Gaudreau** n'y apparaissait pas non plus (à ajouter).

14h19

**Luc-Martial** rectifie une information concernant certains problèmes avec Casting Workbook; ceux qui ne sont pas abonnés ne peuvent pas recevoir de breakdowns de Tamara Lagrandeur.

Les breakdowns francophones du Casting Workbook peuvent être reçus : il faut se proposer par courriel et ne pas passer directement par Casting Workbook (réf : Discussion que Luc-Martial a eu avec Tamara).

Ce n'est pas tous les breakdowns qui sont reçus (ex. : les breakdowns anglophones/plus ciblés vers certains membres).

**14h20**

**Rock Aubert** propose l'adoption du Procès-verbal de l'AGA du 9 novembre 2021 (avec les modifications mentionnées par Luc-Martial)  
**Isabelle Grégoire** seconde.

#### **4. POSTES D'ADMINISTRATEURS À COMBLER**

**14h21**

**a) CA**

**Luc-Martial** informe que : trois administrateurs ne renouvèlent pas leur mandat (Danaé, Rock et Isabelle Grégoire; qui quitte le regroupement afin de tenter sa chance avec un agent).

Charles et Claire restent sur le C.A. Donc, trois places sont à combler.  
Catherine De Sève demande quels sont les postes à combler et en quoi consistent-ils?

Il présente les exigences du C.A. (ex. : préparer l'AGA, « petite cuisine », des décisions qui n'impliquent pas nécessairement de faire une dépense mais qui, pour le bon déroulement de la gestion des Agents Libres). 4 rencontres d'environ 1 heure 30.

**Charles G.** intervient pour expliquer en quoi consiste son rôle au C.A. (ex.: animer les réunions)

**Luc-Martial** annonce que Claire va remplacer Dhanaé A. B. au poste de trésorier, mais qui si un membre est intéressé au poste, l'assemblée est souveraine.

**Isabelle Grégoire** intervient pour expliquer les fonctions des membres qui composent le C.A. (ex. : jaser des dates, de l'AGA etc.)

**Isabelle De Montigny** demande une précision sur la composition du C.A.

**Luc-Martial** précise que les différents postes du C.A. (ex. : prés. Vice-président, secrétaire) n'ont jamais été fait de façon formelle. À part le trésorier.

**Isabel Rancier** se propose comme membre du C.A.

**Pierre Limoges** se propose comme membre du C.A.

**Catherine De Sève** se propose comme membre du C.A.

**Charles Gaudreau** précise que le C.A. avait déterminé qu'un minimum de 5 membres devaient composer le C.A.

**Luc-Martial** : « Dans les statuts, il faut qu'il y ait 5 membres, c'est juste qu'on n'a pas toujours réussi à le faire. Il faut que ce soit un nombre impair idéalement. »  
Mandat de 2 ans, mais si après un an le membre, pour diverses raisons (ex. : trop occupé, ça ne se peut plus, la personne n'est plus intéressée) le membre peut quitter.

Le mandat de deux ans est **pour être capable de chevaucher les mandats**, pour ne pas se retrouver avec un C.A. qui est composé uniquement de nouveaux membres.

**b) Party**

**Sylvestre Caron** précise que le comité party n'a plus de responsable depuis le départ de Marianne.

**Geneviève Champagne** précise qu'il n'y a plus personne sur le comité promo.

**Luc-Martial** : Claire Gagnon va prendre le poste de trésorier occupé par Dhanaé A. B., mais elle ne sera pas présente à la réunion.

**Rock Aubert** précise qu'à 5 membres pour le C.A. ça crée une bonne dynamique par rapport aux discussions.

**Isabel Rancier** se propose pour occuper le comité promo  
Sylvestre Caron seconde

**Charles Gaudreau** propose que : Isabelle De Montigny, Catherine De Sève et Pierre Limoges se joignent au C.A.

**Sylvestre Caron** seconde

**(4.a) CA POUR L'ANNÉE 2022-2023**

Catherine De Sève  
Claire Gagnon (**trésorière**)  
Charles Gaudreau  
Isabelle De Montigny  
Pierre Limoges

**Sylvestre C.** propose Isabel Rancier au comité promo  
**Nadine M.** appuie la candidature d'Isabel Rancier

**(4.b) COMITÉ PROMO 2022-2023**

Isabel Rancier

**(4.c) comité party**

Sylvestre demande que quelqu'un se propose au comité party.  
Pierre Limoges propose d'inclure le comité party dans celui de la promotion.  
Charles Maheux, précise que c'est difficile.  
Après réflexion, on passe au prochain point

**4.1 TRÉSORERIE ET BUDGET**

**Dhanaé A. B.** : représentations sur le budget/états financiers :

**Solde au compte : 8 066,83 \$**

Reste à payer Luc-Martial : 5 435,50 \$ (peut-être un peu plus ou moins selon le nombre de membres qui s'en vont).

Malgré la diminution du montant de la cotisation, pas de problèmes. Possibilité de garder la cotisation au même montant l'année prochaine.

Estimation du montant restant à 1 500,00 \$ pour les dépenses imprévues.  
Propose de remettre les cotisations à 275,00 \$ pour l'année prochaine.

**Sylvestre** questionne: On a décidé de re-redistribuer aux gens qui ne payent pas le Casting Workbook (Réf.: notion d'injustice)

**Luc-M.** : Précise qu'en autant qu'il y a 10 personnes d'inscrites.

**Sylvestre C.** : Précise que ce serait équitable pour ceux qui payent le Castingworkbook aient un dédommagement.

**Dhanaé A. B.** : précise que ça peut être remis.

**Luc-M.** : Une question de sous, c'est plus en assemblée qu'en CA. Précise que pour l'instant environ 15 ou 16 membres sont inscrits à Casting Workbook.

**Dhanaé A. B.** mentionne que le 103,00 \$ donné à CW est mis dans le rapport d'impôts à titre de déduction. Ultiment à la fin de l'année c'est supposé se balancer.

**Catherine De S** : Moyen de s'entendre auprès de CW pour que les AL deviennent une agence (ex.: à partir de la cotisation annuelle).

**Luc-M.** apporte une précision sur le statut des AL auprès de CW.

**Catherine De S.** : Suggère de mettre un peu de pression auprès de CW.

**Luc-M.** : On ne peut pas parce « *qu'on n'a pas le gros boutte du bâton* »

**Dhanaé A. B.** : Précise remboursement qu'on offrait était de 44,00 \$ sur 103,00 \$. Il faut courir après les gens pour leur donner leur argent (Réf.: beaucoup de gestion que ça éviterait pour 44,00 \$).

**Catherine De S.** : (proposition : ceux qui ne sont pas membre CW paient 20,00 \$ de plus).

**Dhanaé A. B.** : Abonde dans le sens de la proposition de Catherine (Réf.: beaucoup plus simple comme ça).

**Geneviève C.** : (précise : pour 100,00 \$ on a à peu près 20% des CW qui sont redistribués via l'admin, le prorata serait « drette dessus » avec le 20,00 \$.

**Charles M.** : précise qu'y faut que ce soit automatique (Réf.: membre CW versus non membre).

**Luc-M.** : (précision) une augmentation de 20,00 \$ pour la plupart des membres qui ne sont pas membre CW.

(à peu près 15 membres des AL sont inscrits à CW).

**Charles M.** : Ce 20,00 \$ là y va où?

**Catherine De S.** : dans la cagnotte. (Réf.: principe de collaboration/partage) cet argent-là va aller (ex.: dans la promo, etc.) dans les intérêts du regroupement.

**Pierre L.** : ce serait effectif maintenant ou à la prochaine cotisation?

**Sylvestre C.** propose un libellé

#### **Libellé**

*« À partir de 2023, les membres des AL qui ne sont pas abonnés à CW paieront 20,00 \$ de plus sur leur cotisation annuelle ».*

**Catherine Bonneau** seconde le libellé de Sylvestre.

Personne ne demande le vote : Adopté à l'unanimité.

**Dhanaé A. B.** : conclut sur le budget (Réf.: manque de chiffres dans la colonne « réelle » dépenses 2022). Tout à fait normal que ça ne balance pas à l'instant.

**Luc-M.** : La colonne « Payé en 2021 » devrait être remplie de tout le monde, parce que tout le monde a payé là-dedans?

**Dhanaé A. B.** : (Réf.: certains chèques de 2022 sont reçus en 2021) note pour la trésorerie.

Luc-Martial : (précision sur la différence des montants payés par les membres)

Les membres remercient Dhanaé A. B. pour son travail à titre de trésorier.

## **5. RAPPORT DU CORDO**

### **Luc-Martial**

- Annonce les départs de Marianne et Isabelle Grégoire.
- Problématique du parrainage

**Charles M.** se demande quoi faire avec les demandes qui arrivent dans admin.

**Guillaume R.** : propose que le candidat intéressé puisse inscrire sa candidature à une adresse générale; ensuite, la personne – ou le comité à créer – qui gère la

réception des candidatures et demande si un/une membre veut parrainer la personne.

**Luc-M.** : (Réf.: candidature passée qui avait été rencontrée par Luc-Martial, Jocelyn et Charles)

Charles M. : poursuit sur l'idée et la raison d'être du parrainage.

**Luc-M.** : (explique la procédure habituelle pour les candidatures via Info avec le formulaire de contact) (ex.: y a beaucoup de membres qui veulent entrer et qui ne sont pas membre de l'Union des Artistes).

**Geneviève C.** : Parle de l'idée de se réapproprier la définition qui avait été donné du parrainage : « Ça sert à encadrer quelqu'un pour entrer dans le regroupement, mais après coup, une fois l'acceptation; c'est quoi le comité promo/party/AGA etc. » Y a un après au parrainage qui est diffus depuis quelques années. On accueille mal nos nouveaux pis ça doit être brusquant de débarquer dans le regroupement, pis c'est pas l'image que je veux donner du regroupement.

C'est important qu'un nouveau membre possède l'historique du regroupement – parce qu'on a tous des bonnes idées... »

Le comité de sélection, ça peut être une liste de membres qui sont volontaires et si (ex.: y a quelqu'un qui a envoyé son CV et qui est pertinent) on peut l'appeler pour jaser et décider de le rencontrer.

Mais quand tu décides de parrainer quelqu'un, tu devrais te porter garant de cette personne-là, tu l'accompagnes jusqu'à sa première AGA. Ce serait l'idéal.

**Pierre L.** : Être membre de l'Union des artistes c'est un critère très concret; les critères qui déterminent vraiment le type de candidatures recherché par le regroupement. Les parcours sont tellement éclatés. Est-ce que l'idée du parrainage est encore pertinente?

**Charles M.** : Suggère de créer un petit comité « stand by » pour ceux et celles qui n'ont pas de parrains.

Ce qui fait la qualité du regroupement, c'est le parrainage, chaque nouveau membre arrive avec sa petite talle.

Peut-être qu'on pourrait se pader pour aller (ex.: prendre un café au restaurant pour voir qui est cette personne-là; qu'elle nous déballe son affaire et que nous on lui explique quoi faire) et on la représente.

Ça déjà marché.

**Charles M.** : Y a la volonté de ne pas être 75 membres non plus, qui a été décidé en assemblée.

**Isabel R.** : Par rapport à ce que Geneviève a dit sur le parrainage. Moi j'ai pas eu un cours de parrainage. Y faudrait écrire le statut du parrain.

**Luc-M.** : (Réf.: devoirs et obligations du parrain envers la recrue) documents disponibles dans notre site web dans l'espace membre.

**Isabelle G.** : (lit le premier paragraphe sur le site qui donne les critères pour présenter sa candidature)

**Catherine B.** : Quand j'ai voulu présenter ma candidature, j'ai écrit à Pierre – qui ne pouvait pas être là – et là j'ai écrit à Jocelyn. Ça peut être compliquée parce que la personne doit être là pour présenter son candidat.

**Luc-M.** : Y faut que la personne qui parraine soit là.

Charles ... : On pourrait faire ça avec le zoom.

**Nadine M.** : retour sur le fonctionnement (Réf.: parrainage) pour elle c'était très clair. Luc-Martial est proactif au niveau du suivi auprès des parrains et des nouveaux. En général ça se passe assez bien. Je pense qu'on pourrait juste mettre l'emphase sur le comité « stand-by » pour les candidats que personne ne connaît.

**Guillaume R.** : En bout de ligne on finit par choisir les candidats ensemble...est-ce que le parrain ou la parraine... (oups!)... le parrain donne un feeling de plus – par rapport à la personne qui se présente.

Sinon nous, on reçoit le matériel en amont (Réf.: démo etc.) on évalue la demande là-dessus.

Un candidat que personne ne connaît peut très bien envoyer sa demande (Réf.: lettre de présentation/matériel etc.) et sur la base de son matériel, ça va se voir.

**Charles M.** : ajoute que l'idée du parrainage c'est l'ajout de la question « de la personnalité du candidat/de la candidate » (ex.: « J'la connais, j'ai travaillé avec elle; c't'ait agréable au boutte! C't'une personne charmante – Moi, j'ai travaillé avec lui, pis j'veux pu rien savoir! »).

**Luc-M.** : sonde l'assemblée au niveau de l'intérêt des membres d'être dans ce comité-là (comité stand-by). Il suggère 3 personnes.

Idée du comité stand-by : les trois personnes peuvent organiser une rencontre avec le/la candidat, e. pour essayer de juger, et après en parler avec toute la gang.

**Charles M.** : se propose.

**Catherine De S.** : retour sur le site, propose de changer l'information sur le site web, que ce soit plus clair (ex.: automatiser certaines étapes), mieux identifier les prérequis de base (ex.: être majeur/membre UDA/posséder un démo vidéo professionnel et être à l'aise avec les outils internet).

Elle propose d'ajouter (ex.: « Dû à un nombre élevé de candidatures, nous allons faire le suivi seulement si vous remplissez les critères de base »).

Ensuite, quand tu reçois une demande; tu peux créer une réponse automatique (ex.: à une adresse GMAIL spécialement créée).

Dire, (ex.: « Nous allons vous contacter seulement un mois avant le prochain CA »). Si tu juges que c'est intéressant, t'as seulement à le glisser dans la boîte de réception du comité « stand-by » et là, un mois avant le CA tu peux envoyer l'information aux membres (ou membres du comité stand-by) pour évaluer les candidatures.

Et j'ajouterais (ex.: « Les admissions se font lors de l'AGA »).

Si quelqu'un ne connaît personne, on pourrait ajouter « Nous envoyer avec votre lettre de motivation une lettre de référence ».

L'idée de l'automatisation c'est pour se décharger de cette tâche-là et éviter de créer un comité.

**Charles M.** : y faudrait décider aujourd'hui si on accepte des candidatures sans parrains, mais avec des lettres de références. Sinon, ce serait entre nous autres au CA.

**Charles M.** : se demande comment on peut qualifier une lettre de référence? Impression que ça complique les affaires.

**Pierre L.** : (ex.: des gens qui viennent de l'étranger)

**Gabriel B.** : le problème d'être constamment référé ça rend le regroupement plus homogène, c'est probablement un défaut, mais y a le côté réaliste; y faut dealer avec des réalisateurs et des directeurs de casting québécois, et c'est gens-là pour eux l'éthique de travail c'est sacré. L'éthique de travail ça ne se juge pas avec des démos.

Le parrainage c'est aussi d'avoir quelqu'un qui peut confirmer l'éthique de travail. Pis d'avoir des gens qui ne respecteraient pas l'éthique de travail minimal, c'est que là on aurait un problème de crédibilité auprès des directeurs de casting.

J'ai pas d'opinion tranchée mais c'est deux volets à considérer : volet « diversité/ouverture/égalité des chances » pis le volet...on a tu besoin de plus de monde que ça?

**Luc-M.** : précise (Réf.: 41 membres actuellement)

**Guillaume R.** : Quand un comédien/comédienne arrive en retard, a une attitude qui n'est pas professionnelle, il va juste se pénaliser lui-même.

**Luc-M.** : Rectifie que la personne pénalise le regroupement. Y a un préjugé défavorable.

**Gabriel B.** : Demande de confirmer au niveau de l'éthique.

**Jod L.** : Demander quelque chose de plus élaboré les lettres de référence.

**Charles G.** : Question de temps.

**Jod L.** : Pas un enjeu d'urgence. Peut-être d'autres critères à demander. Y a 44 personnes ici.

**Charles M.** : On est représentatif.

**Jod L.** : Ouvrir la porte, suggère de le dire « officieusement », sans le dire que c'est possible. Idée du partenariat (ex.: quelqu'un qui participe à des ateliers) diriger des gens vers des ateliers.

**Isabelle G.** : (Réf.: la personne qui a partagé un breakdown et tous les regroupements se sont fait taper sur les doigts) faire attention à la réputation. Les gens ont une maudite bonne mémoire.

**Guillaume R.** : (Réf.: l'atelier avec Daniel Poisson) traitement des

**Catherine De S.** : Parle de sa recherche auprès des directeurs de casting, et Les Agents libres c'est le meilleur. Y a quand même une éthique qui serait intéressante à développer.

**Luc M.** : Propose de créer un document.

**Catherine De S.** : Isabelle n'a pas pu me parrainer. Je trouve que c'est important que les parrains prennent certaines responsabilités.

**Luc-M.** : Site web/Casting Workbook et comment se proposer ça doit passer par le coordonateur parce que c'est plus technique.

**Charles M.** : Le parrain est intéressant parce que tu veux amener quelqu'un de qualité. Tu vas défendre cette personne-là.  
Les races qu'on représente; on ne peut pas faire grand-chose pour attirer des gens des communautés. On manque de moyens.

**Jod L.** : C'est un problème mondial, le fossé entre la représentativité et le désir des autres ethnies de faire des démarches et d'aller vers ça. Mais c'est aussi reconnu que plus tu es caucasien, tu vas avoir juste des caucasiens.

**Charles M.** : Plus grande représentativité depuis quatre ou cinq ans, mais nous autres on est toujours au même point.  
**Gabriel B.** : Est-ce qu'on pourrait créer une adresse pour ça/offrir un rabais aux gens racisés. Les obstacles sont multiples.

**Isabelle De M.** : Les erreurs d'un ou d'une personne, ça peut mener à un boycottage complet des regroupements (Réf.: suivi de la formation avec Daniel Poisson). (Ex.: moi je ne connaissais que Nadine dans le regroupement).  
Suggestion : Un directeur/trice pourrait valider l'éthique de travail de la personne qui n'a aucune connaissance dans le regroupement.

**Luc-M.** : D'ici quelques années ça va se résorber. Impression qu'il va y avoir plus de candidatures multi ethniques dans quelques années.  
(Réf.: deux ou trois personnes noires qui ont écrit mais qui n'étaient pas membre de l'UDA).

**Mohsen El G.** : Y a une nouvelle agence qui va se créer et qui va représenter principalement la diversité. Y a Rachid Ben Sadik [*phon.*]. Moi je suis soit caucasien ou de la diversité, on me voit toujours avec les lunettes qu'on veut bien me voir (ex.: comme Flamand, Wallon, Tunisien, Québécois) chacun fait ce qu'il veut.  
Tant que les producteurs ne sont pas bousculés.  
Tout le monde a apporté des bons points; au niveau des parcours (ex.: acteurs qui n'ont pas fait d'écoles, qui ne sont pas l'UDA parce qu'ils ne veulent pas faire de la publicité) ... peut-être qu'une bonne réflexion au niveau de la mission du regroupement (ex.: si on redéfinit notre mission; travailler plus) ... être un peu les ambassadeurs du regroupement.

**Charles M.** : C'est un peu ça déjà.

**Gabriel B.** : Je pense que c'est un monde de star. T'as deux stars dans le regroupement et ça aide tout le monde, c'est plate mais c'est comme ça – aux yeux des directeurs de casting.  
Moi c'est pas de travailler plus, mais c'est de travailler mieux. Les motivations peuvent varier.

**Catherine B.** : Une personne qui a déjà fait partie du regroupement (ex.: Isabelle G. qui quitte) si, une candidature se présente, la personne du regroupement pourrait écrire une lettre de référence.

**Luc-M.** : Ça pourrait être un avis intéressant à avoir (Réf.: lettre de référence d'un ancien membre du regroupement).

### **Pierre L. quitte l'AGA**

**Jod L.**: Si on veut tout de suite commencer une ouverture, on pourrait créer tout de suite un comité jusqu'à la prochaine AGA, qui étudierait, pour qu'à la prochaine AGA émette une branche de critères différents (ex.: si t'as un parrain, pas besoin d'avoir trois lettres de référence, mais si tu n'as pas de parrain, tu dois avoir trois lettres de référence). On pourrait avoir un comité déjà en novembre prochain (pour les admissions) et il pourrait être dissout au prochain AGA.

**Luc-M.** : Si on veut faire un vote y faut un libellé.

**Gabriel B.** : souligne que deux bonnes propositions ont été faites (Réf.: référence de dir. de casting et/ou référence d'ancien Agent Libre), ça ça ouvre les possibilités et on peut se dire que c'est dans un effort de diversité. On peut le dire. L'intention est véritable.

Charles M. : Propose de passer par le CA. On n'est pas pressé par le temps, et on peut prendre le temps de faire les choses. Écrire ça à 5, et corriger ça à 5 et ensuite le proposer à l'assemblée générale.

**Luc-M.**: Il faudrait que l'assemblée prenne un vote pour dire (ex.: « Nous donnons le mandat au CA pour discuter de cette question-là, comment améliorer la diversité »). Si on donne le mandat soit au CA ou à des personnes qui veulent s'impliquer.

**Charles M.** : Libellé : « L'assemblée demande au CA de tableur sur l'ouverture à la diversité et aux moyens d'y arriver pour une proposition en assemblée générale ».

**Luc-M.** : Précise le libellé :

#### **Libellé**

*« L'assemblée générale donne le mandat au CA d'amorcer une réflexion sur comment on pourrait améliorer la représentativité et la diversité de notre regroupement. »*

**Luc-M.** Propose le libellé.

**Marie C.** seconde.

**Isabelle R.** : Sur la représentativité, propose de prendre les réseaux sociaux.

**Geneviève C.:** Suggère d'aller sur la page secrète des Agents Libres (Réf.: via Facebook où y a des discussions) et si le CA voit que tu en mènes trop large, ils vont te le dire.

**Isabelle R. quitte pour la France – Y en a qui sont chanceux!**

16h

**Catherine De S. :** Propose une phrase qui allait résumer. Demande de passer au vote. Lit sa phrase :

« Dans un effort d'ouverture, de représentativité, d'inclusion et de diversité, les Agents Libres déclarent que si un candidat ne connaît personne et ne peuvent être parrainé, ils peuvent nous envoyer un dossier promo : CV, démo, lettre de motivation et – ils vont être évalués de telle date à telle date, en tenant compte soit de un ou de plusieurs de ces choix : un professionnel **[inaudible]** montréalais, un membre/ex-membre des Agents Libres, ou quelqu'un avec qui vous avez déjà travaillé professionnellement, et de mettre l'emphase sur votre éthique de travail. Et être ouvert à une rencontre éventuelle.

Quelque chose qui laisse une porte ouverte, mais qui ne freine pas comment on fonctionne déjà. On mentionne à la personne qui est « coincée » qu'il y a un effort d'ouverture et que ça s'arrange.

**Charles M. :** Préfère que ça passe par le CA.

**6. RÉMUNÉRATION DU BACK-UP DE LUC-MARTIAL**

**Luc-M. :** Précise à l'assemblée qu'il n'y a aucun remplaçant et que si Luc part, nous sommes « dans la marde. » Personne ne sait comment faire, et personne ne s'est manifesté.

Idee d'une rémunération pour la personne qui assisterait Luc-M.

**Charles M. :** Précise (Réf.: Mélanie St-Laurent ne s'était pas proposée!?) Je pensais que vous aviez commencé quelque chose.

**Charles G. :** Ajoute que c'était lors d'une réunion Zoom.

**Luc-M. :** Au moins deux fois par année, le back-up rencontre Luc, et que les deux voient ensemble ce qu'il faut faire. Il faut que ça se fasse assez régulièrement pour que la personne sache quoi faire si (ex.: y a un nouveau membre qui doit être ajouté au site web/si y a un problème avec Casting Workbook etc.)

Impression que les gens ne comprennent pas l'urgence (la nécessité d'une deuxième personne) sinon, si je m'en vas. Ça serait brillant que ça ne soit pas juste moi qui aies les clés du char! »

Rémunération pour cette personne-là, parce qu'elle va devoir prendre du temps. 2X 4 heures dans l'année = 8 heures/année.

La première fois sert à établir les notions et la deuxième fois on revoit où y a eu des changements et tout ça. C'est juste de prendre une espèce d'habitude, où y a toujours deux personnes qui sont capables de conduire le char.

**Sylvestre C.** : demande s'il va y avoir un document explicatif pour la passation.  
(Réf.: réunion Zoom)

**Luc-M.** : Explique le mode de rémunération pour sa tâche.

**Sylvestre C.** : Remarque que pour lui ce n'était pas clair la passation (la rémunération) officialiser le mode de rémunération.

**Luc-M.** : propose de faire un libellé. (Ex.: 8 heures à 30 ou 35 \$/heure)

**Charles M.** : Propose de voter.

Luc-M. : propose que l'assemblée accepte une rémunération de 250/300 \$ par année pour un back-up quand on va en avoir trouvé un pour justifier le temps de préparation.

**Rock A.** : propose la rémunération de 300 \$/année pour la formation de la personne back-up/ la passation du rôle.  
**[Libellé à préciser]**

**Jod L.** : seconde.

**Luc-M.** : Explique son mode de rémunération (2X/année). Le montant total des cotisations mensuelles additionnées donne environ 10 000 \$, et là il divise en deux moitiés.

## **7. MISE EN MARCHÉ DU SITE (BRANDING)**

**Catherine De S.** : Explique la formation qu'elle a suivie à l'INIS en gestion des médias sociaux. (Réf.: 6 personnes de différents horizons du milieu culturel). On pouvait s'aider avec la façon dont on se présente sur nos plateformes. Beau travail de branding. Mettre de l'avant la mission ... l'idée étant de se distinguer des autres associations d'acteurs. Histoire d'uniformiser nos communications (ex.: uniformiser la signature des Agents Libres).

**Sylvestre C.** : Idée de signature uniformisée très intéressante.

**Luc-M.** : précise auprès de Catherine De S. que tout ce dont elle parle a déjà été mentionné auparavant, mais que les membres ne s'impliquent pas. Y faut toujours aller tirer les vers du nez.  
(Réf.: y faut qu'on voit que Les Agents libres continuent à rouler) et les gens ne le font pas.

**Guillaume R.** : Le branding est important (Réf.: quand j'ai magasiné pour entrer dans les Agents Libres). Un dir. de casting qui épiluche les sites, il va se sentir moins en confiance.

**Geneviève C.** : Retour sur ce qui se trouve sur la page Facebook (Réf.: les vidéos de présentation des membres; les ¾ qui ont fait une vidéo ne sont plus dans le regroupement). Tout ce que Catherine a dit a déjà été mentionné, mais le taux de participation n'y est pas. Promotion page Facebook = faire rejaillir le

regroupement. Plus l'idée : « Je fais partie de la famille, pis la famille travaille! »  
Sentiment d'appartenance.  
(Réf.: la page Facebook)

**Jod L.** : Mentionne qui a fait des études. C'est une bonne idée de faire du branding. La signature et le courriel qu'on va faire. Trouver notre « persona ». J'ai pas eu conscience que j'étais dans la page secrète (Réf.: page secrète du regroupement) on ne peut pas forcer les gens qui n'aiment pas ça. Je peux faire la vidéo, j'ai pleins de moyens.

**Charles M.** : Idée de l'infolettre.

**Isabelle De M.** : Suggestion : ce serait bien d'être plus qu'une seule personne pour faire le comité promo.  
Être plusieurs personnes pour le comité promo.

**Luc-M.** : Ce qui m'inquiète c'est la participation individuelle de chacun.

**Charles M.** : Si y a une stimulation de mettre nos affaires.

**Catherine De S.** : Propose qu'à chaque année quand tu payes ta cotisation, y faut que ta page soit mise à jour. Sinon tu ne peux pas être dans le regroupement.

**Mohsen El G.** : Moi je ne regarde pas ce que je fais.

**Luc-M.** : Rappelle que Geneviève C. faisait activement de la sollicitation aux gens pour qu'ils donnent des affaires et soit que les gens ne répondaient pas, ou disaient que ce n'est pas correct.  
Le temps qu'elle a mis sur la page Facebook c'est beaucoup de temps (Réf.: Geneviève et Marie-Ève Bélanger) elles ont mis beaucoup de temps, mais ce n'est jamais considéré.

**Dhanaé A. B.** : moi je feed mes autres pages (reliées à l'humour) on dirait que j'ai pas besoin de dire ça, mais si y avait à tous les mois ou deux mois, quelqu'un disait : Avez-vous fait des choses. Pour la personne qui est à la promotion, faire un suivi.

**Luc-M.** : Y a des gens qui ont des photos qui datent de 8 ans, ça n'a pas de bon sens (Pierre L. = coupable!)

**Gabriel B.** : Le branding et promotion rejoint le site internet et le fameux PR/réseautage. Je trouve qu'on a un beau site. L'idée de la signature est bien, mais on se présente bien. On est tous différents, on n'a pas les mêmes désirs. L'objectif est de parler aux directeurs de casting. Y a rien qui remplace le réseautage. On a autant intérêt à aller (ex.: Rendez-vous du cinéma québécois qu'à avoir un beau site/belle page Facebook) c'est la réalité du milieu québécois : les gens embauchent leurs amis. Y faut penser à tous ces points-là.

**Dhanaé A. B.** : Le logo AGENTS LIBRES n'est pas un logo. Je pense que ce serait bien de plancher sur une belle signature (Réf.: mix logo et signature en même temps). Un logo que tout le monde peut avoir (ex.: à mettre sur ta photo, ton CV, dans la signature et sur les reçus de cotisation).

## **8. VARIA**

Il est vide.

**Charles G.** propose la levée de l'assemblée  
**Alejandro M.** appuie

16h05 (approx.)

## **9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**